

Politique internationale

(12H/77T) Adoptée lors de la 335^e assemblée (ordinaire) du conseil d'administration le 13 juin 2007

1. Domaine d'application

La politique s'adresse à l'ensemble de la communauté collégiale et s'applique à toutes les activités à caractère international du Collège.

2. Analyse de la situation

2.1. Préambule

La dimension internationale au cégep du Vieux Montréal

Dans la foulée d'un intérêt grandissant face à l'international, nombre de cégeps se dotent d'une politique internationale, encouragés en cela par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Conseil supérieur de l'Éducation et Cégep international. De par sa mission, le Cégep du Vieux Montréal se sent bien sûr interpellé à son tour.

Le Cégep du Vieux Montréal, ouvert sur le monde, réalise des activités internationales depuis bientôt trois décennies. Les premières initiatives portaient sur l'offre de stages à l'étranger, lesquels n'ont cessé de se multiplier au cours des années. Se développent également quelques projets internationaux favorisant tant le rayonnement du Collège que l'accessibilité à des formations dans d'autres pays. Dans le contexte d'un intérêt marqué pour les questions internationales, les programmes d'enseignement se voient aussi enrichis de connaissances et de compétences relatives à l'acquisition d'une perspective mondiale.

Défis imposés par le contexte de mondialisation et objectifs d'une Politique internationale

Aujourd'hui, le contexte de mondialisation s'impose avec force et pose le défi de mieux préparer les étudiants à évoluer dans un monde pluraliste et interdépendant. Non seulement les étudiants doivent-ils comprendre les enjeux mondiaux, mais aussi apprendre à résoudre les problèmes contemporains dans une perspective mondiale et citoyenne.

Par la mise en place d'une politique internationale, le Cégep du Vieux Montréal manifeste sa volonté de s'adapter aux conjonctures nouvelles, d'élargir son rayonnement au plan mondial et d'intégrer la dimension internationale à sa mission d'enseignement. Cette assise institutionnelle encourage l'enracinement d'une culture d'ouverture basée sur les valeurs suivantes : la culture humaniste, le progrès démocratique, le développement durable, le respect de l'environnement et des droits humains, la valorisation des cultures, la perspective citoyenne, la justice sociale, la culture de la paix, la solidarité internationale, l'éducation et l'aide au développement international.

Autant cette politique définit nos orientations, autant elle favorise l'enrichissement de nos pratiques par la consolidation de nos acquis, le soutien aux activités existantes et l'impulsion d'un nouveau dynamisme porteur de changement. Les orientations définies par la Politique internationale s'inscrivent en concordance avec celles du *Projet éducatif* (1996) et du *Plan stratégique 2006-2011* (2006).

2.2. État de la situation

Internationalisation de la formation

L'internationalisation de la formation constitue une composante essentielle qui s'incarne de diverses façons au collège. En formation générale, notamment en philosophie, s'exprime un engagement à former des citoyens éclairés et ouverts sur le monde. Les événements d'actualité sont souvent mis à contribution pour favoriser l'ouverture à différentes visions du monde. Plusieurs initiatives individuelles traitent de la mondialisation et des droits humains. Par exemple, le profil Langues favorise avant tout l'apprentissage des langues étrangères, mais il intègre la dimension internationale de différentes manières : en anglais, l'accent est mis sur l'interculturel alors qu'en espagnol et en allemand, c'est l'étude des cultures hispanique et allemande qui retient l'attention.

Le secteur préuniversitaire occupe une place majeure dans l'internationalisation de la formation ; c'est particulièrement le cas du programme de Sciences humaines qui, à travers différentes approches disciplinaires, compte trois profils axés sur le monde. Soulignons également que ce programme, en collaboration avec le Centre d'animation de français (CANIF), est à l'origine de deux événements de sensibilisation de la communauté collégiale à la réalité mondiale : la Quinzaine des cultures et la Semaine de citoyenneté. Enfin, le secteur technique, particulièrement celui des Techniques humaines, joue un rôle non négligeable puisque celles-ci intègrent des compétences interculturelles dans la formation des étudiants et les préparent à vivre dans un monde pluraliste.

Stages à l'étranger

Le Cégep du Vieux Montréal a connu ses premières expériences de stages à l'étranger en 1978 pour le programme de Techniques de travail social, qui fut précurseur en la matière, et, en 1982 pour le programme d'Éducation spécialisée. À partir des années 1990, une recrudescence de stages se manifeste, et cinq nouveaux profils ou programmes se lancent dans l'aventure (Optimonde, Photographie, Éducation à l'enfance, Design de présentation, Langue allemande). Une deuxième vague de stages émerge dans les années 2000 avec Techniques de soins infirmiers, Communication, Langues et Histoire de l'Art, bientôt suivis du cours Histoire de la civilisation occidentale. À ce jour (2006), 11 programmes ont réalisé 71 stages dans 17 pays différents, permettant à plus de 1 019 étudiants de vivre cette expérience.

Cinq programmes offrent également une réciprocité, soit aux étudiants, soit aux professeurs étrangers. Ainsi donc, le Collège fait preuve d'un dynamisme certain tant au plan de la quantité qu'au plan de la qualité et de la diversité des stages offerts. Malheureusement, la majorité des stages sont trop souvent le fait d'initiatives personnelles et tiennent à la détermination de quelques personnes, ce qui nuit à leur pérennité tout en exigeant beaucoup d'énergies, notamment pour le financement, la formation interculturelle et la logistique. Selon une enquête menée par l'Association des universités et collèges canadiens, 1 % seulement des étudiants se prévalent des stages d'études à l'étranger¹. Au cégep du Vieux Montréal, ce chiffre s'élève à 1,6 %, soit une centaine d'étudiants par année. D'autre part, la formation interculturelle, préparatoire aux stages, prend des formes adaptées aux besoins des différents programmes de stage.

Projets internationaux

Les projets internationaux visent à favoriser le rayonnement du Collège et l'accessibilité de la formation en partenariat avec d'autres pays. À cet égard, notre établissement a participé, depuis 1984, à quatre séries de projets d'assistance technique en Génie mécanique dans divers pays. En collaboration avec des départements tels que Techniques de soins infirmiers et Techniques de travail social, la Direction de la formation aux entreprises travaille à l'élaboration de nouveaux projets internationaux. Somme toute, le Cégep du Vieux Montréal possède une vaste expertise pédagogique et professionnelle qui gagne à être mieux connue et exportée.

¹ Jane Knight, *Progression et promesse: rapport de l'AUCC sur l'internationalisation des universités canadiennes*, Ottawa, Association des universités et collèges du Canada, 2000.

Mobilité des étudiants

Le Cégep du Vieux Montréal encourage la mobilité des étudiants nationaux qui peuvent participer à des stages/cours à l'étranger ou, pour certains, devenir assistants de langue française en Allemagne. D'autres étudiants, issus du Canada anglais, jouent le rôle de moniteurs de langue anglaise auprès des étudiants du collège. Enfin, diverses activités parascolaires offrent aussi des occasions de séjours culturels à l'étranger.

De leur côté, les étudiants internationaux peuvent fréquenter le cégep du Vieux Montréal et obtenir un D.E.C. sous réserve de satisfaire aux conditions d'admission. Certains sont accueillis en stage au Québec par cinq programmes, et d'autres interviennent comme assistants en langue allemande. Nombre d'étudiants internationaux souhaiteraient étudier au Collège, mais ils doivent franchir plusieurs obstacles, telle la difficulté d'obtenir les informations nécessaires pour constituer leur dossier, faire reconnaître leurs équivalences et se procurer un visa.

Mobilité du personnel

La mobilité du personnel s'exerce davantage du côté des professeurs qui se prévalent des programmes d'échanges, s'impliquent dans des stages/cours à l'étranger et des projets internationaux ou participent à des événements internationaux liés à l'éducation ou à leur discipline. Lors de la consultation des différents syndicats, c'est l'ensemble des catégories du personnel qui manifeste un intérêt marqué pour la dimension internationale.

3. Principes directeurs

La présente politique s'inspire des principes et des objectifs visés par les politiques ministérielles énumérées ci-dessous :

- *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises*, Conseil supérieur de l'Éducation (2005).
- *L'internationalisation des établissements d'enseignement. Un guide pratique*, Cégep international (2004).
- *Pour réussir l'internationalisation de l'éducation. Une stratégie mutuellement avantageuse*, ministère de l'Éducation (2002).
- *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*, ministère de l'Éducation (1999).

- La présente politique réitère sa concordance avec les politiques institutionnelles citées ci-dessous :
- *Plan stratégique 2006-2011* (2006)
- *Plan de réussite 2004-2009* (2004)
- *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle* (2001)
- *Projet éducatif* (1996)

La mission d'enseignement du Cégep du Vieux Montréal s'appuie sur une approche humaniste de la formation :

- la formation de personnes compétentes, autonomes, polyvalentes et cultivées s'inscrit dans cette approche;
- l'ouverture sur le monde, la diversité culturelle et la pluralité des valeurs s'imposent dans une société pluriculturelle;
- les valeurs d'entraide, d'équité et de solidarité sont indispensables pour relever les défis actuels de notre société et de l'humanité;
- chacun doit apprendre à vivre avec la complexité des sociétés en transformation constante;
- l'usage du français et l'apprentissage de langues étrangères est valorisé;
- l'acquisition d'habiletés permettant de communiquer efficacement avec les autres et de travailler en équipe est jugée essentielle;
- les étudiants sont appelés à jouer leur rôle de citoyens éclairés, capables de poser un regard critique sur le monde et de contribuer à son avancement (engagement social).

La richesse de la vie collégiale repose notamment sur l'intégration des étudiants issus de communautés culturelles et sur l'éducation interculturelle de tous les étudiants :

- l'apport des communautés culturelles est reconnu comme un enrichissement collectif à la société québécoise;
- les relations interculturelles harmonieuses sont essentielles dans un contexte pluriethnique;

- l'approche interculturelle valorise la réciprocité et l'effort d'adaptation de chacune des cultures en présence;
- l'approche antiraciste proscrit toute forme de discrimination, de harcèlement et de xénophobie;
- les étudiants, quelle que soit leur origine ethnique ou culturelle, sont égaux et doivent avoir les mêmes chances de réussite.

Les activités internationales développées au collège doivent s'autofinancer.

4. Objectifs

- Enrichir l'enseignement par l'internationalisation de la formation
 - Intégrer la dimension internationale dans la mission d'enseignement du Collège;
 - former des citoyens ouverts sur le monde, porteurs de valeurs humanistes et démocratiques, capables de vivre, de travailler et d'évoluer dans un monde marqué par l'interdépendance des États et la globalisation;
 - favoriser le progrès démocratique, la culture de la paix, la justice sociale, le respect des droits humains, le développement durable, l'éducation et l'aide au développement international.
- Encourager la réalisation de stages/cours à l'étranger
 - valoriser les stages/cours à l'étranger comme outil d'intégration de connaissances et de compétences acquises et outil de développement de la formation internationale en termes d'ouverture et d'enrichissement culturel;
 - élargir l'accessibilité des stages-/cours à l'étranger à un plus grand nombre d'étudiants en favorisant l'émergence de nouveaux stages/cours crédités;
 - offrir, dans la mesure du possible, une réciprocité à d'éventuels stagiaires en provenance de pays partenaires.
- Favoriser le rayonnement du Collège par le développement de projets internationaux
 - favoriser l'accessibilité de la formation offerte au Collège
 - développer des projets de coopération avec divers pays permettant d'offrir des formations sur mesure, un partage d'expertise et une assistance technique;
 - contribuer au développement de pays en émergence, permettre leur renforcement institutionnel par le biais d'ententes bilatérales et multilatérales;
 - encourager le principe de réciprocité en s'assurant que les alliances conclues profitent à l'ensemble des partenaires.

- Accroître la mobilité des étudiants
 - Étudiants nationaux :
 - Favoriser la mobilité des étudiants nationaux par des études, des stages/cours et des séjours culturels tant au Canada qu'à l'étranger.
 - Étudiants internationaux :
 - Favoriser l'accès des étudiants internationaux aux formations et aux diplômes offerts par le Collège. Faciliter leur intégration par différents mécanismes.

Faciliter la mobilité et le perfectionnement du personnel

- Favoriser la mobilité du personnel, notamment celle des enseignants par :
 - l'échange de professeurs;
 - l'enseignement dans le cadre de projets internationaux;
 - l'encadrement de stages/cours sur le terrain;
 - la participation à des groupes de recherche internationaux.
- Faciliter le perfectionnement du personnel à la dimension internationale et sa participation à des activités à caractère international tant dans la vie collégiale qu'au plan international.

5. Mise en œuvre – programme d'activités envisagées

La présente politique sera mise en œuvre grâce à la réalisation d'actions prioritaires dûment inscrites dans le plan de travail annuel du Collège. Ces activités prioritaires seront puisées à même le plan d'action global présenté à l'annexe 1.

6. Rôles et responsabilités

6.1 Responsabilités générales

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration adopte la politique internationale qu'il peut évaluer et réviser en tout temps.

Direction générale

L'application de la présente politique est sous la responsabilité de la Direction générale qui fera appel à la responsabilité des différents acteurs du Cégep, selon les attributions de chacun et les ressources qui leur sont imparties.

La Direction générale crée un Comité consultatif, représentatif des différentes instances du Collège, pour recueillir tout avis concernant la mise en œuvre de la politique internationale, et ce, afin d'assurer la continuité des interventions et des activités relatives aux grandes composantes de l'internationalisation.

6.2 Responsabilités spécifiques

Direction des études

Favoriser l'internationalisation de la formation dans les programmes d'enseignement par l'acquisition de connaissances et de compétences relatives à la dimension internationale.

Valoriser les stages/cours à l'étranger comme outil d'internationalisation de la formation. Reconnaître par une attestation l'expérience acquise par les étudiants en stage. Consolider les stages/cours existants par un outil de référence et de soutien.

Recevoir les recommandations des assemblées départementales ou des comités de programme relatives à l'internationalisation de la formation, aux stages/cours à l'étranger et aux projets internationaux.

Assurer le suivi des travaux des Tables de concertation sur l'internationalisation de la formation, sur les stages/cours à l'étranger et du Comité consultatif sur la politique internationale. Ces derniers rendront des comptes régulièrement à la Commission des études.

Coordination de l'encadrement scolaire et de la formation continue

Faciliter l'accès des programmes d'études du Collège pour les étudiants internationaux en soutenant ces derniers dans leur démarche d'inscription avec l'aide des services développés par le SRAM au plan du recrutement et avec le soutien financier offert par Cégep international.

Direction de la formation aux entreprises

Favoriser le rayonnement du Collège et l'accessibilité des formations par le développement de projets internationaux en partenariat avec d'autres pays. Favoriser l'actualisation dans un contexte québécois des connaissances et des compétences des personnes immigrantes en formation au Collège.

Direction des services aux étudiants

Intégrer la dimension internationale dans l'animation de la vie étudiante. Consolider et développer des activités éducatives et parascolaires à caractère international, telles que la Quinzaine des cultures et la Semaine de citoyenneté.

Encourager les séjours culturels à l'étranger dans le cadre des activités parascolaires.

Reconnaître l'engagement par une mention au bulletin, si les étudiants répondent aux conditions prescrites.

Collaborer à la mise en place d'une structure d'accueil et d'intégration des étudiants internationaux; encourager conjointement avec le Service interculturel, leur participation à la vie collégiale.

Direction des ressources humaines

Favoriser la mise en place de mesures facilitant la mobilité du personnel et son perfectionnement à la dimension internationale. Proposer aux comités de perfectionnement de déterminer des règles permettant l'affectation de budgets à des activités telles que la participation du personnel à des échanges, à des événements internationaux, à des stages/cours à l'étranger ou à des projets internationaux.

Direction des communications et des affaires corporatives

Assurer la diffusion de la politique internationale afin de la faire mieux connaître à la communauté collégiale. Participer à son application par la mise en valeur de projets ou de réalisations.

Direction des finances

Assurer un soutien à la perception et à la gestion des contributions étudiantes et des revenus provenant des activités d'autofinancement des stages/cours. Faire le suivi administratif des avances de frais pour voyage et des paiements de factures.

Assemblées départementales ou Comités de programme

Participer à l'internationalisation de la formation selon la spécificité de chacun des programmes.

Favoriser la mobilité des enseignants et des étudiants.

Participer aux projets internationaux qui les concernent, en collaboration avec la Direction de la formation aux entreprises, la Direction générale, la Direction des études, la Direction des ressources humaines et le syndicat des enseignants . Favoriser la mise en place de conditions propices à l'implication des professeurs et des départements dans les projets internationaux, tant dans leur élaboration que dans leur réalisation à l'étranger.

Émettre des avis aux comités de perfectionnement sur les demandes de perfectionnement individuel ou collectif relatives à la dimension internationale.

6.3 Rôles du personnel et des étudiants

Personnel enseignant

En qualité d'éducateur, le personnel enseignant est appelé à contribuer à la mise en œuvre de la politique internationale. Les professeurs auront à jouer un rôle significatif dans l'internationalisation des contenus de leurs cours afin de former des citoyens ouverts sur le monde, ce qui signifie de se perfectionner sur le sujet tant au Québec qu'à l'étranger. Sur une base volontaire, les enseignants sont aussi responsables de stages/cours à l'étranger ou impliqués dans des projets internationaux qui concernent leur programme.

Autres membres du personnel

L'intérêt pour la dimension internationale se manifeste également chez les autres membres du personnel qui vivent aussi dans un environnement de plus en plus globalisé. Il s'avère que la majorité d'entre eux souhaite participer davantage aux activités internationales tant dans la vie collégiale qu'à l'étranger.

Population étudiante

Nombre d'étudiants se sentent préoccupés et concernés par la situation internationale, mais ils éprouvent le besoin d'être mieux outillés pour en comprendre les enjeux. Plusieurs ont la chance de participer à des stages/cours à l'étranger et bien d'autres en manifestent le désir. Ainsi, la question internationale demeure un champ d'intérêt et d'engagement privilégié pour les étudiants qui encouragent le Collège à développer l'internationalisation des contenus d'enseignement et à élargir l'accessibilité aux stages/cours à l'étranger. Le rôle spécifique des étudiants est d'acquérir une perspective internationale et de devenir des citoyens ouverts sur le monde, porteurs de valeurs humanistes et démocratiques, capables de vivre, de travailler et d'évoluer dans un monde

marqué par l'interdépendance des États et la globalisation. Les étudiants stagiaires doivent aussi participer activement à l'autofinancement des stages/cours.

7. Évaluation de la mise en œuvre et révision de la politique

Le Conseil d'administration peut évaluer et réviser la présente politique en tout temps. Le Comité consultatif sur la politique internationale établira un bilan de son application trois ans après son adoption et recommandera à la Direction générale, s'il y a lieu, toute mesure utile.

8. Entrée en vigueur

La présente politique entre en vigueur dès son adoption par le Conseil d'administration. Les annexes qui accompagnent la politique servent à faciliter sa compréhension, mais n'en font pas partie.

2007-06-13